

Révision des règlements relatifs aux Fonds ESI pour la période 2014-2020 en faveur des personnes handicapées et de leurs organisations représentatives

13/12/2017

Prise de notes VDE

CESE, salle VMA3 - Rue van Maerlant 2, Bruxelles Belgium

09h30 – 09h50 Séance d'ouverture

- **Irena Petraitienė**, groupe d'étude permanent "Droits des personnes handicapées", Comité économique et social européen (CESE)

Mot de Bienvenue

- **Ioannis Vardakastanis**, rapporteur de l'avis du CESE sur les "Dispositions générales des Fonds structurels"

Il faut des fonds qui au final servent à tous les citoyens – voir les 16 objectifs SDG à suivre (lutte contre la pauvreté, accessibilité, ...)

Dans quelques mois, sortira la programmation 2021-2027

La présente réunion permettra de rédiger un avis qui servira dans le cadre de la rédaction de la prochaine programmation

La EC n'a pas pris les mesures pour contrebalancer le manque d'actions des Etats membres

09h:50 – 10h40 Session 1 – Quels sont les résultats obtenus à ce jour pour l'inclusion des personnes handicapées grâce aux Fonds ESI?

Modérateur: **Christophe Lefevre**, groupe d'étude permanent "Droits des personnes handicapées" (CESE)

- **Philippe Monfort, unité développement publique et analyse économique**

N'a pas d'info sur l'utilisation des fonds en faveur des PH. Il a plutôt des info sur les régions qui sont en perte de vitesse sur le plan éco : c'est le rapport de cohésion sociale qui sort tous les 3 ans ; il donne une performance des régions et territoires en fonction d'un grand nombre d'indicateurs.

- Enseignement 1 -E1 : les disparités entre régions se réduisent . La crise met un terme au processus de convergence ; les disparités régionales emploi et chômage disparaissent ; et la relance qui est revenue a pour effet de réduire les disparités ; certaines régions restent encore fort affectées : sud de l'Europe (Athènes par ex qui d'ailleurs s'écarte de plus en plus de la moyenne européenne)
- E 2 : PIB en Bulgarie : 29% > <Londres : 530% de la moyenne européenne , Luxembourg-ville = 264% de la moyenne européenne . Ecart plus grands au sein des pays de l'UE qu'aux EU et au Japon.
- E3 : chômage revient à des taux d'avant la crise mais certaines régions ont un chômage de plus de 30% (Andalousie, Macédoine) contre 2% dans certaines régions d'Allemagne.
- E4 : certaines régions perdent leur pop : pays baltes , Vidin... ceux qui migrent sont les jeunes et éduqués et restent sur place les vieux et plus fragiles. Inquiétant...
- E5 : les villes restent des pôles de compétitivité . Dans l'UE 13 (derniers arrivants), la pauvreté n'est pas dans les villes mais les campagnes; dans l'UE 15 (BE) : elle est dans les villes
- E6 : pollution plus élevée dans les villes, surtout de l'Est.

Impact de la politique de cohésion sur le plan macro : Image relativement positive mais qui se différencie d'un pays à l'autre : pays de l'Est en bénéficiant mais aussi certaines régions au sein d'un même pays .

FUTUR ?

Les discussions commencent à peine . Ce qu'on sait c'est que les défis restent présents dans toutes les régions de l'UE même si à degré variable . Et donc, la poursuite de la politique régionale est nécessaire dans toute l'UE

- ***Andor Urmos, Unité Croissance pour tous, développement urbain et territorial, DG REGIO, Commission européenne (CE)***

Problème des institutions de l'Europe centrale, orientale et du sud : les FSE financent des structures qui ne répondent pas UNCRPD . Ce sont 350 millions d'euros ; pour BE et autres pays, financement de projet d'accompagnement et services aux communautés. Tous les EM bénéficient de financement pour accompagner les changements à des niveaux différents.

La vraie question : Pourquoi une telle différence entre la conception et la mise en œuvre de la politique de cohésion

Défis 2007-2013 : il s'agissait de financer les services aux communautés et investissements durables (mis petites unités souvent en dehors des villes) Au niveau européen, nous ne comprenons pas toujours les vrais problèmes sur le terrain. Dans l'avenir , nous devons travailler de manière plus pragmatique, plus proche des personnes.

Défis 2021-2027 : investir **dans les logements sociaux et les services généraux**. Cela va dans le sens de la désinstitutionnalisation (désins). Tous les investissements devront se faire sur la base d'une évaluation personnelle des besoins. Mais d'**autres besoins sont aussi là en plus de**

l'inclusion : efficacité énergétique, transports, numérique... : ce sont aussi des raisons de sortir les personnes des institutions.

La carte des Droits fondamentaux (DF) permet de fournir des formations aux EM (la FRA sera en charge de ces formations)

Il devrait y avoir une manière de suspendre les paiements si il y a des infractions aux DF.

- **Marie Anne Paraskevas, Unité FSE et FEAD : politique et législation, DG EMPL, Commission européenne (CE)**

FSE = soutien de différents services utiles pour soutenir la desins . **PH , pers déficientes mentales, enfants, sans abris, réfugiés ... = tous la même logique.** On rentre dans un processus de décentralisation et d'inclusion ; la desins a commencé avec les FSE . On a commencé avec le financement des formations des professionnels

3 axes inclusion sociale :

- accès revenu minima ,
- développer l'emploi,
- faciliter l'accès aux services pour mener une vie digne et indépendante (logement, éducation, soins, garde , accompagnement...)

L'EAA est important car cela permet d'agir sur l'environnement des pH .

Avec conférence de Tallinn en octobre 2017 : on a fixé l'objectif de **l'accompagnement individualisé** des personnes y compris de celles résidant en maisons de soins...

En cela, **le pilier social est essentiel et les FSE deviennent le bras armé du volet social européen . Les FSE s'intègrent dans le Pilier.**

L'EPSCO a retenu l'idée de la vie indépendante la semaine dernière

Indépendance ne signifie pas autonomie pleine mais choix de l'utilisateur et engagement possible de sa part dans le service final.

MORRO d'ATTIS, Rapporteur of the Opinion on the European Pillar of Social Rights, Committee of the Regions

Insiste sur le rôle des autorités locales dans le domaine de l'accompagnement des personnes. Il faut planifier les ressources de manière plus claire que par le passé .

Il faudra penser aux dépenses socio-sanitaires qui arrivent avec le vieillissement . Les plus de 75 ans connaîtront des limitations moyennes à graves

Face à ces constats , qqes réflexions :

- Les politiques de cohésion ne sont pas des dadas bureaucrates mais une mise en œuvre vitale pour la croissance éco. Les FSE fournissent un soutien essentiel. Sans FSE, une bonne partie des régions italiennes n'auraient jamais pu ouvrir de centres spécialisés et autres initiatives sur le plan H.
- Sans les financements UE et la collaboration des EM, les principes du pilier social européen resteront lettre morte
- Nous attendons avec impatience la réforme des FSE
- Nous attendons des sources financement plus souples et qui servent les plus nécessiteux et pas seulement des groupes ciblés. La souplesse c est pas uniquement en termes bureaucratiques mais aussi en termes de dépenses admissibles : ainsi les villes ont des besoins

spécifiques et une souplesse en termes de bénéficiaires finaux est essentielle

- Le H est avant tout un probl social et de liberté . Face à un probl de ce type, il ne devrait y avoir aucun obstacle bureaucratique ou de forme et on devrait directement aller au fond du probl.

Questions de la salle

- Comment assurer un meilleur suivi entre EC et EM quant au respect de la UNCRPD ?
- Le Scoreboard du socle pilier ne prévoit pas d'indicateur handicap ? Peut-on corriger cela ?

Réponses

EC : La prochaine programmation n'en est nulle part ; on commence à en parler ; on ne sait pas comment on va garantir suivi et respect DH. on sait cependant qu'on devra mieux travailler là-dessus mais on ne sait pas comment.

Si vous avez des suggestions spécifiques faites-le nous savoir . En juin prochain, ce sera le 1^{er} moment ou le 1^{er} projet sera soumis au Conseil.

Pour ce qui est de la collecte des données, nous avons un indicateur qui couvre les groupes défavorisés et le H. Certains EM posent probl et ne communiquent pas de stat car estiment que cela relève des données personnelles.

Anne Vaslesta , Unité emploi EC : on espère qu'un indicateur H dans les prochains indicateurs force de travail

Gunta Anka , EDF : j'ai participé au processus de desins au niveau état et régional. Nous essayons aussi de réorganiser les instiutions. Elle a qqes réflexions :

Commentaire [DV1]: Est-ce que le BDF ne pourrait pas amener cette réflexion au prochain CA de l'EDF ? avoir avec le CA BDF ? de manière électronique ?

- Fixation de groupes cibles qui ne correspondent pas à ceux de la EC ; ainsi les personnes qui ont des problèmes de vue ne vont pas être desinst
- Quels sont les doc à préparer pour la desinst ? : 1 plan exige 1000 pages !!! est-ce l'UE qui demande tous ces papiers et stat ? on perd bcp de temps
- Est-ce qu'on améliore les institutions (institut) ou est ce qu'on desinst ? Si l'on se penche sur la vraie vie, il y a des gens qui souffrent du syndrome de l'institut et n'ont jamais vécu la vraie vie . on ne peut pas leur dire après 50 ans de les sortir du jour au lendemain ; il faut les aider et ne pas les forcer à sortir
- La taille de la maison n'est pas le critère mais ce qui se passe entre les murs ; le personnel d'accompagnement hors institution sont souvent des gens qui viennent des instit ; important est que le personnel comprenne que les pers ont des besoins et d'être écoutés, quelle que soit la taille de l'institut

Simona GIARRATANO, EDF

Utilisation FSE : il faut réfléchir à la conformité de la réglementation et EDF a travaillé sur ces problèmes. comment s'assurer que l'accessibilité reste transversale sinon il y aura tjs discrimination

Réponses EC: un rapport n'est pas possible mais bien une cartographie; indépendamment du domaine, il faut tenir compte du H. Pour ce qui est des règlements à venir, il faudrait des suggestions et des idées. La UNCRPD est d'application ; comment peut-on renforcer le suivi ? il ne faut pas compliquer les règlements ; on peut souligner qu'il y a violation de l'UNCRPD et donc on n'investit plus dans certains projets. Cela ne nécessite pas de modification de la réglementation

La condition ex ante est très utile : c'est une garantie et un cadre pour tout ce qui est thématique . Ce n'est pas un exercice unique

au début mais cela doit être continu quant à la mise en œuvre sur le terrain.

La question de la desint va toucher TOUS les EM et pas uniquement les nouveaux . La conférence de Charleroi (AVIQ, 7 décembre) a mis en évidence qu'il, existe des problèmes aussi pour les autres pays.

10h40 – 11h35 Session 2: Comment mettre en œuvre le principe de partenariat pour une meilleure utilisation des Fonds ESI?

- **Modérateur: Linas Lasiauskas, Groupe d'étude permanent "Droits des personnes handicapées" (CESE)**

La société civile se plaint de la lourdeur de processus d'une part et de l'accès difficile pour le petites organisations d'autre part.

- **Marily Christofi, Confédération nationale des personnes handicapées (NCDP), domaine d'expertise sur le handicap et l'accessibilité**

Art 7 du 1303 : comment a t 'on assurer cela en Grèce ?

L'association est personne de plein droit à l'ensemble de la Programmation ; sa compétence est totalement reconnue pour développer le critère d'accessibilité pour les pH

S'est reposé sur l'art 9, comme critère ON-OFF du financement . Par ex dans transports, TIC, inforamations...

On a aussi développé un chapitre sur la manière de considérer le handicap et en se fondant sur sur art 9 et 29 et enfin au sein même du code de conduite lui-même.

Mix entre réunions techniques (13) avec les autorités responsables et les bénéficiaires et les réunions politiques (???)

- ***Maria Tussy-Flores, département des programmes européens de la Fondation ONCE***

La base juridique a été renforcée : art 5 rend obligatoire d'établir un partenariat à tous les stades et niveaux . On s'est basé sur le **code de conduite** pour les principes clés

Priorités 2017- Art 16 : ne financer que projets accessibles

Priorités 2013 : respecter UNCRPD

ONCE a différents partenaires regroupés sous une organisation chapeau : le Fonds ONEVO espagnol qui est très représentatif au niveau national . Le réseau est géré par un secrétariat ONCE et qui a l'habitude de gérer des fonds . On un manuel guide pratique pour aider les entités de participer au processus des FSE et les aides dans les comités de suivi (n'existe en qu'en Espagnol)

Il s'agit de renforcer le rôle de PH , synergies , visibilité du H

Nous travaillons bcp en ligne et on se retrouve une fois par an physiquement

C'est une plateforme qui regroupe les niveaux national et régional

Le but est d'améliore la vie des PH

Ex : existe un progrès privé et public qui vise certaines sections de la pop et d'éviter tous risques de discrimination. Evaluation du programme : le retour éco sur investissement est de 1,4 euro pour 1 euro investi

Ccl : l'ESF doit s'adapter à de nouveaux défis : vieillissement, migration ... ;

- **Catherine Naughton, Forum Européen des personnes handicapées (EDF)**

3 points d'attention :

- Que fait l'EDF : partenariat et mise en capacités des différentes organisations pour participer aux FSE au niveau local. Un gpe d'experts communique par email . Il faut veiller à la part des associations.
- Le FSE est un excellent outil de mise en œuvre de l'UNCRPD : le texte est facile mais la mise en œuvre l'est moins . Cela nécessite des investissements ; heureusement qu'il a eu FSE en cette période de crise ; point d'attention sur article 4.3 : participation
- **Desins = habiter ou et avec qui on veut** . 10% des perso instit se suicident ; les femmes y sont souvent maltraitées ; les FSE doivent lutter contre cela

Kosa : bcp de PH sourdes ne savent rien des FSE . En Espagne , bonnes pratiques et les ONG sont formées et ont pris un peu le contrôle ; mais ce n'est pas la généralité

Bcp d'exemples de mauvaises pratiques ; les gouvernements ne savent pas ce qui est bon pour les personnes ; dès que les ONG quittent le champ, plus rien ne se passe

Questions :

XXX : Les gens ne savent pas vers qui se tourner . Il faut des points de contacts et d'info pour les PH

Yannis : nous devons être francs : toutes les dispositions existent déjà pour l'inclusion des PH . si les procédures sont bien appliquées, on peut exercer l'influence . Mais dans bcp d'Etats membres, les associations n'ont pas le soutien pour s'engager dans ces processus . Ce n'est pas un problème de FSE mais de participation 4.3. Combien d'organisations se

sont reposées sur l'art 16 du règlement ? C'est cet article qui a permis la création de l'Observatoire grec .

Commentaire [DV2]: Piste de réflexion pour la BE ?

En Grèce, les services sociaux sont les victimes collatérales de la crise ; la priorité 1^{re} a été de protéger les PH sans pour autant les envoyer en institution. Grâce au FSE, aucun service n'a été perdu mais il est vrai qu'on n'a pas vraiment progressé dans la desins.

Personne ne dit qu'il faut fermer les instit sans prévoir des services alternatifs . Il faut parler avec les représentants des PH et pas uniquement avec ceux qui se représentent eux-mêmes

Question sur accès au marché du travail : ce qui manque ce sont les structures économiques : les lois ne suffisent pas pour permettre le travail des PH . en Suisse, il y a les ETA ou les PH travaillent sous la compétence directe des artisans. Cela apporte dignité de travailler (bruitage de la salle et réaction posée de l'EDF ci-après)

ONCE : Pourquoi ne pas créer une collaboration transnationale pour renforcer la mise en capacité des conseils ?

EDF : l'espace civique se réduit et les associations n'ont plus de place dans le dialogue politique

Rappelle que le marché de travail général doit être accessible et on ne doit pas nécessairement passer par les ETA

11h35 – 12h50 Session 3: Bonnes pratiques dans l'utilisation des fonds

Modérateur: Madi Sharma, Groupe d'étude permanent "Droits des personnes handicapées" (CESE)

Le gros problème : où va l'argent ?

Et quid dans le domaine du H ?

- **Natasa Kokic, Réseau européen pour la vie autonome (ENIL) – Campagne "Fonds de l'UE pour nos droits"**

On a surtout des exemples d'abus potentiels. Les ONG ne sont pas consultées et pas de transparence.

Dans les instit, les personnes ne sont pas indépendantes et ne prennent pas de décision. **Ce n'est pas une question de nombre mais d'approche humaine et de conditions de vie. S'il y a des règles quand il faut se coucher, téléphoner, ce qu'on peut garder dans sa chambre, quand on peut sortir ... s'il n'y a pas de liberté, alors c'est une institution. La vie collective en petits groupes isolent les personnes et donc les petites structures sont aussi des institutions.**

Dans 12 EM, il y a des Programmes opérationnels et donc c'est une priorité mais quid des pays qui n'en font pas une priorité. Va-t-on leur imposer ? Il y a une manque de transparence des ONG. Sur le papier et le terrain

- **Irina Papancheva, Fondation Lumos - Living for Europe: Structural Funds Watch**

Objectif : appliquer l'art. 9.1 condition ex ante comme condition sociale dans les EM

Fait un rapport sur la participation des PH dans la gestion FSE : voir <https://www.wearelumos.org/resources/analysis-financing-deinstitutionalisation-process-bulgaria/>

Recommandations clés :

- La condition ex ante doit être maintenue et élargie à tous les objectifs thématiques en lien avec l'UNCRPD et les principes doivent être mis en œuvre pour tous les FSE
- Il faut mettre en place une vraie stratégie
- Le semestre européen et le socle des droits sociaux devrait jouer un rôle approfondi pour améliorer la transition entre institutions et vie en société.
- Évaluation des besoins et adéquation de réformes par rapport aux critères en lien avec l'amélioration de la qualité de vie
- Rôle formel au niveau EU pour le mécanisme indépendant européen
- Renforcer les mécanismes de suivi dans les EM
- La société civile doit être plus impliquée quand il s'agit de définir les besoins et les problèmes

- **Réseau Erasmus +.** www.ESN.org

Réseau de 900 universités – 200.000 étudiants. Le réseau accessible , programme adapté avec 2 objectifs difficiles à atteindre : renforcer l'accessibilité d'ESN et augmenter le nombre d'étudiants handicapés.

12h50 – 13h00 Conclusions

- ***Irena Petraitienė, Groupe d'étude permanent "Droits des personnes handicapées" (CESE)***

Ce qu'on retient : débit trop élevé !!!